



Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Commerce » est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale : sédentaire ou non, alimentaire ou non-alimentaire, spécialisé ou généraliste, en libre-service ou en

vente assistée afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale à :

- participer à l'approvisionnement ;
- vendre, conseiller et fidéliser ;
- participer à l'animation de la surface de vente ;
- assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction.

PFMP

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années.

Profil du titulaire du Baccalauréat Professionnel

L'activité du titulaire de ce diplôme s'exerce généralement debout et nécessite des déplacements dans la surface de vente ou en réserve.

Sa tenue et sa présentation sont adaptées aux exigences de l'entreprise. Par ailleurs, il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, et adopter les comportements et attitudes conformes en vue de garantir la sécurité, notamment sanitaire, des produits.

En outre, il doit s'adapter aux rythmes commerciaux et saisonniers dans le respect des contraintes réglementaires spécifiques aux différents secteurs.

L'activité du titulaire du baccalauréat professionnel « commerce » s'exerce auprès de la clientèle du point de vente. Il met en œuvre les techniques relationnelles adaptées aux différents comportements de clients.

Pour exercer son métier, l'employé commercial doit, dans le cadre d'une organisation du travail définie :

- adopter les comportements et les attitudes indispensables à la relation client et conformes à la politique de l'entreprise ;
- maîtriser sa communication ;
- gérer les priorités ;
- travailler en équipe ;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité, notamment pour faire face aux variations de l'affluence de la clientèle ;
- prendre des initiatives.



Emplois concernés

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Commerce » pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant qu'adjoint ou responsable de tout ou partie d'une unité commerciale.

Le Baccalauréat Professionnel permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais son titulaire peut également continuer ses études en **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**.



62, rue Lavoisier
B.P. 120 – 71200 LE CREUSOT
Tél. : 03 85 77 67 00
Fax : 03 85 77 67 17

www.lyceeblum-creusot.fr

